CORRIGÉ NON OFFICIEL

CAP (Conducteur d'engins de travaux publics et carrières)

Entretien et maintenance des engins

Édition 2026

Proposition de corrigé du sujet blanc FormaV, rédigée pour s'entraîner. Ce n'est pas un document officiel de l'examen.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP CETPC, veuillez visiter :
capconducteurengins.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Conducteur d'engins de travaux publics et carrières - EP3

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-CE-EP3 • Durée : **2 heures** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Entretien journalier et prise en charge de l'engin** (2 questions) **Page 3**

2. **Diagnostic simple d'un dysfonctionnement** (2 questions) **Page 5**

3. **Intervention simple de maintenance** (3 questions) **Page 7**

4. **Prévention, remise en état et compte rendu oral** (2 questions) **Page 9**

5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 11**

Sujet associé **(PDF) :** https://capconducteurengins.fr/assets/annales/cap-conducteur-d-engins/Entretien et maintenance des engins/2026/CAP (Conducteur d'engins de travaux publics et carrières) - Entretien et maintenance des engins - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Entretien journalier et prise en charge de l'engin

Sur un chantier de réaménagement, le candidat prépare une chargeuse sur pneus avant la reprise des travaux. Il sécurise l'engin, effectue les contrôles journaliers prescrits, repère les graisseurs et consigne ses constats.

Mise en sécurité

Question 1.1. Présenter l'engin dans une configuration permettant de commencer le contrôle journalier en sécurité, effectuer les actions préalables et indiquer au jury les deux risques principaux prévenus par cette mise en sécurité.

1. Stationner sur une zone stable et dégagée, abaisser l'équipement et immobiliser la chargeuse.
2. Appliquer le frein de stationnement, arrêter le moteur et retirer la clé selon la procédure du centre.
3. Mettre les EPI prévus. Avant d'ouvrir le compartiment moteur, vérifier que le moteur est arrêté et attendre le refroidissement des parties chaudes.

Cette préparation prévient le déplacement ou la mise en mouvement inattendue de l'engin et le contact avec des éléments chauds ou mobiles. Respecter également les consignes du centre et du constructeur.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Engin sur sol stable, équipement abaissé, immobilisé, frein serré, moteur arrêté et clé retirée. Risques prévenus : mouvement inattendu et contact avec des éléments chauds ou mobiles.

Contrôles et suivi

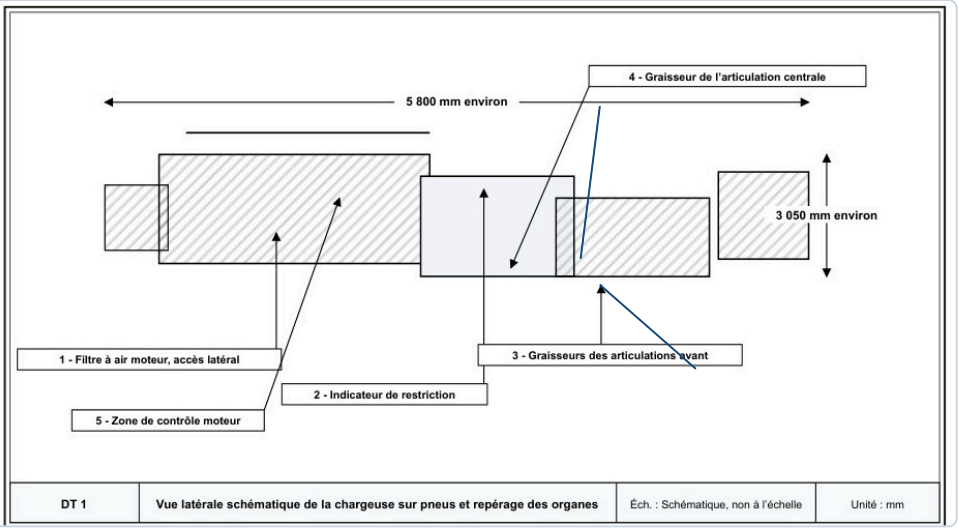
Question 1.2. Réaliser les contrôles journaliers accessibles et repérer sur l'engin les points de graissage indiqués dans le DT 1. Compléter les lignes correspondantes du DR 1 en distinguant un contrôle conforme d'une anomalie, puis indiquer la conduite à tenir avant remise en service si une anomalie est constatée.

Contrôle	Critère à vérifier sur l'engin	Conduite si anomalie
Pneus et roues	Pas de coupure profonde, de corps étranger ni d'écrou manquant	Signaler et consigner
Fuites visibles	Aucune fuite de carburant, d'huile ou de liquide de refroidissement	Signaler et consigner
Huile moteur	Engin horizontal, moteur arrêté depuis au moins 5 min ; niveau entre MIN et MAX	Signaler tout écart ; aucun appoint sans vérifier le produit préconisé
Liquide de refroidissement	À froid, niveau du vase d'expansion entre MIN et MAX	Signaler tout écart
Équipement, flexibles et graisseurs	Pas de déformation, fissure ou fuite ; repérer les graisseurs 3 aux articulations avant et 4 à l'articulation centrale	Signaler toute anomalie ; nettoyer les graisseurs et appliquer la quantité prescrite

FormaV - document d'entraînement non officiel

Reporter dans le DR 1 les constats réellement observés et distinguer « conforme » d'« anomalie ». Ne pas supposer que l'engin est conforme sans contrôle. Toute anomalie non traitée doit être signalée et consignée ; ne pas remettre l'engin en service sans l'accord du responsable.

Repérage des graisseurs 3 et 4 sur le DT 1



DR 1 - consigner les constats réellement relevés

Contrôle ou opération	Constat ou valeur	Conforme / anomalie	Action ou information à transmettre
Pneus et roues	.....	.....	.....
Fuites visibles	.....	.....	.....
Niveau d'huile moteur	.....	.....	.....
Niveau du liquide de refroidissement	.....	.....	.....
Équipement, flexibles et graisseurs	.....	.....	.....
Filtre remplacé : référence	.....	.....	.....
Compteur horaire	.....	.....	.....
Contrôle de restriction après intervention	.....	.....	.....

Reporter les constats observés sur l'engin

✓ RÉPONSE À RETENIR

Contrôler pneus, fuites, niveaux, équipement et flexibles ; repérer les graisseurs 3 et 4 et les graisser selon la consigne. Consigner les constats réels et signaler toute anomalie avant remise en service.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Diagnostic simple d'un dysfonctionnement

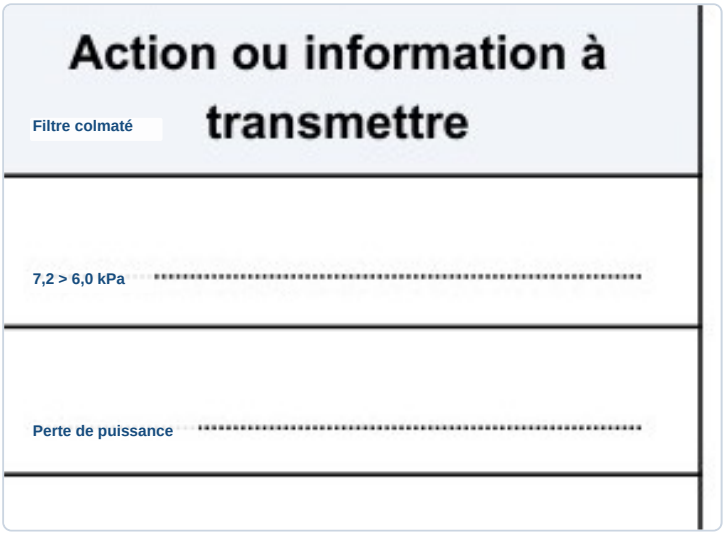
Le conducteur précédent a signalé l'allumage du voyant de restriction du filtre à air pendant le travail. Le candidat compare les relevés aux seuils du DT 2, formule un diagnostic et calcule l'avancement de l'entretien périodique à partir du compteur horaire.

Analyse du dysfonctionnement

Question 2.1. À partir des indices et du DT 2, identifier le dysfonctionnement le plus probable, justifier le diagnostic par les valeurs relevées et indiquer une conséquence possible si l'engin continue à travailler dans cet état. Reporter les éléments demandés dans le DR 2.

Le dysfonctionnement le plus probable est un filtre à air principal colmaté. Au régime de contrôle, le témoin indique 7,2 kPa, au-dessus du seuil de remplacement de 6,0 kPa. Le voyant éteint moteur arrêté ne contredit pas cette mesure, relevée au régime de contrôle. Une admission d'air restreinte peut entraîner une perte de puissance et une hausse de la consommation. Il faut remplacer l'élément filtrant conformément à la procédure, puis vérifier que la restriction est inférieure à 6,0 kPa.

DR 2 - Diagnostic



✓ RÉPONSE À RETENIR

Filtre à air colmaté : 7,2 kPa, seuil de remplacement atteint à 6,0 kPa. Risques : perte de puissance et hausse de la consommation.

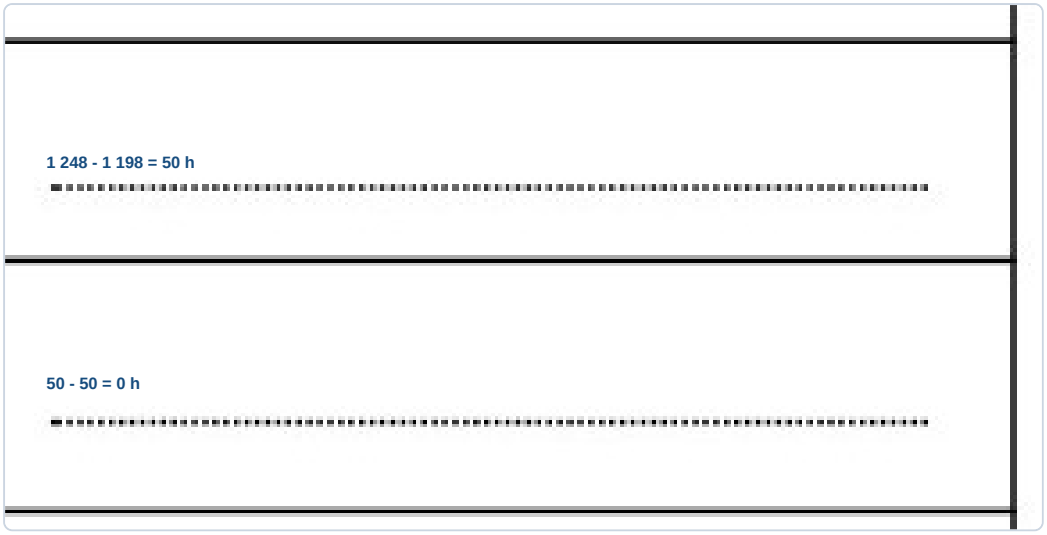
Suivi périodique

Question 2.2. Calculer le nombre d'heures écoulées depuis le dernier entretien périodique, puis déterminer le nombre d'heures restant avant l'échéance suivante. Présenter les calculs avec les données du sujet et les consigner dans le DR 2.

Heures écoulées depuis le dernier entretien : 1 248 - 1 198 = 50 h. Selon la formule demandée, il reste 50 - 50 = 0 h avant l'échéance. Cependant, le sujet indique aussi un entretien à 1 250 h : au compteur actuel de 1 248 h, ce repère donne 2 h restantes. Les données de périodicité et de compteur ne concordent donc pas. Inscrire le calcul demandé dans le DR 2 et signaler cet écart au responsable.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DR 2 - Suivi périodique



✓ RÉPONSE À RETENIR

50 h écoulées ; 0 h restante selon la périodicité de 50 h. Le repère de 1 250 h indique toutefois 2 h restantes : écart à signaler.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Intervention simple de maintenance

Le diagnostic conduit au remplacement de l'élément filtrant principal de la chargeuse, référence FA-204. Le candidat prépare et effectue l'intervention selon les consignes de sécurité, contrôle le résultat après remontage et calcule le coût TTC du filtre.

Préparation et remplacement

Question 3.1. Préparer l'intervention et remplacer l'élément filtrant principal conformément aux consignes des DT 2 et DT 3. Faire contrôler au jury la pièce déposée et la pièce neuve avant la fermeture définitive du boîtier.

1. Stationner sur une zone stable et dégagée, abaisser l'équipement, immobiliser la chargeuse, serrer le frein de stationnement et retirer la clé.
2. Porter les EPI. Vérifier que le moteur est arrêté et attendre le refroidissement avant d'ouvrir le boîtier.
3. Déposer l'élément usagé sans disperser de poussière dans le conduit d'admission. Vérifier l'état du logement et du joint, puis présenter au jury le filtre déposé et le filtre neuf FA-204 avant la fermeture définitive.
4. Installer le filtre neuf dans le bon sens et refermer le boîtier. Ne pas nettoyer l'élément usagé à l'air comprimé : le déposer dans le contenant prévu.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Filtre usagé déposé et présenté au jury ; filtre FA-204 installé dans le bon sens, boîtier refermé.

Contrôle après remontage

Question 3.2. Après remontage, réaliser le contrôle prévu par la procédure et indiquer si la valeur mesurée de 1,1 kPa satisfait au critère fourni. Renseigner le DR 1 avec la référence de la pièce, le compteur horaire et le résultat du contrôle.

Après remontage, effectuer l'essai au régime de contrôle indiqué par l'évaluateur. Le critère est une restriction strictement inférieure à 6,0 kPa : la mesure de 1,1 kPa est conforme. Sur le DR 1, inscrire FA-204, le compteur relevé de 1 248 h et « 1,1 kPa, conforme ». Vérifier aussi la fermeture du boîtier, la repose des protections, l'absence d'outil oublié et la propreté du poste. La remise en service nécessite l'accord du responsable.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DR 1 complété : suivi du filtre

Feuille de contrôle et de suivi d'entretien

Contrôle ou opération	Constat ou valeur	Conforme / anomalie	Action ou information à transmettre
Pneus et roues	.....	.....	.....
Fuites visibles	.....	.....	.....
Niveau d'huile moteur	.....	.....	.....
Niveau du liquide de refroidissement	.....	.....	.....
Équipement, flexibles et graisseurs	.....	.....	.....
Filtre remplacé : référence	FA-204	.....	.....
Compteur horaire	1 248 h	.....	.....
Contrôle de restriction après intervention	1,1 kPa	Conforme	.....

À compléter par le candidat à partir des documents DT 1 à DT 3

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

FA-204 remplacé à 1 248 h ; restriction après intervention : 1,1 kPa, conforme.

Calcul du coût

Question 3.3. Calculer le coût TTC du filtre remplacé à l'aide de la relation indiquée, puis donner le résultat en euros, arrondi au centime.

Le prix hors taxe est de 28,50 € pour un filtre, et le taux de TVA est de 20 %. Avec un seul élément remplacé, appliquer la relation : coût TTC = prix HT × (1 + taux de TVA). Ainsi, 28,50 × (1 + 0,20) = 34,20 €. Le montant est déjà arrondi au centime. Reporter le calcul et le coût TTC sur la ligne correspondante du DR 2.

DR 2 complété : coût TTC

Élément à renseigner	Réponse du candidat
Dysfonctionnement le plus probable	.....
Indice ou valeur justifiant le diagnostic	.....
Conséquence possible en cas de poursuite du travail	.....
Heures écoulées depuis le dernier entretien : calcul et résultat	.....
Heures restant avant l'échéance : calcul et résultat	.....
Coût TTC du filtre : calcul et résultat	28,50 × 1,20 = 34,20 €

À compléter par le candidat à partir des documents DT 1 à DT 3

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Coût TTC du filtre : 34,20 €.

FormaV - document d'entraînement non officiel

4. Prévention, remise en état et compte rendu oral

Avant de quitter le poste, le candidat vérifie que l'engin et la zone de travail sont laissés dans un état sûr. Lors d'un entretien oral de 15 minutes maximum, il présente les risques et les mesures de prévention, puis rend compte de l'intervention au responsable de chantier.

Prévention et remise en service

Question 4.1. À l'oral, présenter deux risques liés à l'intervention et les mesures de prévention mises en œuvre. Indiquer également les vérifications réalisées avant de proposer la remise en service de l'engin.

Deux risques et leurs préventions : déplacement inattendu de l’engin, évité en stationnant sur une zone stable, en abaissant l’équipement, en immobilisant l’engin, en serrant le frein et en retirant la clé ; brûlure ou contact avec une pièce mobile, évité en arrêtant le moteur et en attendant le refroidissement avant toute intervention.

Porter les équipements de protection adaptés. Avant de proposer la remise en service, vérifier la fermeture du boîtier, la repose des protections, l’absence d’outil oublié, la propreté du poste et le résultat conforme du contrôle de restriction. Ne pas remettre l’engin en service sans l’accord du responsable.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Engin sécurisé, boîtier fermé, protections reposées, outils retirés et contrôle conforme. Remise en service après accord du responsable.

Compte rendu professionnel

Question 4.2. Rendre compte oralement de l'intervention au responsable de chantier en précisant l'anomalie signalée, le diagnostic retenu, l'opération effectuée, la pièce remplacée, le résultat du contrôle et les informations à inscrire dans le suivi d'entretien.

Compte rendu oral : « Le conducteur a signalé l’allumage du voyant de restriction pendant le travail. Le filtre était colmaté : la valeur de 7,2 kPa dépasse le seuil de remplacement de 6,0 kPa. Moteur arrêté et refroidi, j’ai remplacé l’élément filtrant principal par un FA-204, sans utiliser d’air comprimé, puis refermé le boîtier. Le contrôle après remontage donne 1,1 kPa, inférieur à 6,0 kPa : le résultat est conforme. »

Inscrire dans le suivi la date réelle, le compteur horaire de 1 248 h, l’opération réalisée, la référence FA-204 et le résultat de 1,1 kPa. Signaler au responsable toute anomalie restante.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DR 1 complété : suivi de l'intervention

Feuille de contrôle et de suivi d'entretien

Contrôle ou opération	Constat ou valeur	Conforme / anomalie	Action ou information à transmettre
Pneus et roues	.....	.....	.....
Fuites visibles	.....	.....	.....
Niveau d'huile moteur	.....	.....	.....
Niveau du liquide de refroidissement	.....	.....	.....
Équipement, flexibles et graisseurs	.....	.....	.....
Filtre remplacé : référence	FA-204	Remplacé	Consigner
Compteur horaire	1 248 h	Relevé	Suivi
Contrôle de restriction après intervention	1,1 kPa	Conforme	< 6,0 kPa

✓ RÉPONSE À RETENIR

Filtre principal FA-204 remplacé ; contrôle conforme à 1,1 kPa. Suivi à renseigner : date, 1 248 h, opération, référence et résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve EP3 du CAP Conducteur d'engins de travaux publics et carrières, Édition 2026, porte le code FV-ENT-CE-EP3 D'une durée de 2 heures et de coefficient 2, elle évalue l'entretien journalier d'une chargeuse, le diagnostic d'une restriction du filtre à air, son remplacement, la prévention des risques, le contrôle après intervention et la traçabilité professionnelle.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Contrôler l'huile sur sol horizontal, moteur arrêté depuis au moins 5 minutes, avec un niveau entre MIN et MAX.
- Remplacer le filtre à air lorsque la restriction atteint ou dépasse 6,0 kPa.
- Après remplacement, la restriction doit être inférieure à 6,0 kPa au régime de contrôle indiqué.
- Heures écoulées = compteur actuel - compteur au dernier entretien ; heures restantes = périodicité - heures écoulées.

Points de vigilance & attentes du jury

- Avant le contrôle, stationner sur une zone stable, abaisser l'équipement, immobiliser l'engin, appliquer le frein et retirer la clé selon la procédure.
- Avant d'ouvrir le compartiment moteur, vérifier l'arrêt du moteur et attendre le refroidissement des parties chaudes.
- Éviter l'entrée de poussières dans le conduit d'admission et ne jamais nettoyer l'élément usagé à l'air comprimé.
- Après l'intervention, vérifier le boîtier, les protections, l'absence d'outil oublié, puis consigner les informations de suivi.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment déterminer si le filtre à air doit être remplacé ?

Comparer la valeur de restriction au seuil de la fiche technique. Pour cet engin, le remplacement est requis dès que la valeur atteint ou dépasse 6,0 kPa.

Q : Comment vérifier que le filtre neuf fonctionne correctement ?

Après remontage, effectuer le contrôle au régime indiqué par l'évaluateur. La restriction doit être strictement inférieure à 6,0 kPa pour satisfaire au critère de fonctionnement attendu.

Q : Comment calculer le temps restant avant le prochain entretien périodique ?

Soustraire le compteur du dernier entretien du compteur actuel pour obtenir les heures écoulées, puis soustraire ce résultat à la périodicité de 50 heures pour connaître le temps restant.

Q : Quel temps est prévu pour les travaux pratiques et l'entretien oral ?

L'épreuve dure 2 heures et comprend au maximum 105 minutes de travaux pratiques et 15 minutes d'entretien oral. Le sujet ne prévoit pas de calculatrice et les documents réponses sont à rendre.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://capconducteurengins.fr/assets/annales/cap-conducteur-d-engins/Entretien et maintenance des engins/2026/CAP (Conducteur d'engins de travaux publics et carrières) - Entretien et maintenance des engins - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources CAP (Conducteur d'engins de travaux publics et carrières) : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP CETPC, classés par épreuve et par année :
capconducteurengins.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP CETPC reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capconducteurengins.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.